

Mercredi 4 septembre 2024

Symposium

PROMOTION DE LA SANTÉ ET PRÉVENTION DANS LE PARCOURS DE SANTÉ

Note de synthèse

Auteur·es : Jérôme Spring, Andrea Lutz,
Stéphanie Pin et Karin Zürcher

THÉMATIQUE

Ce symposium a porté sur la thématique de la promotion de la santé et prévention (PSP) dans le parcours de santé. Il avait pour objectifs de

- rappeler la pertinence et l'importance de renforcer la PSP dans le parcours de santé de personnes vivant avec des maladies non transmissibles (MNT) et/ou cumulant de nombreux facteurs de risque;
- d'informer et sensibiliser les professionnel·les intervenant auprès de patient·es et de leurs proches quant à leur rôle de promoteur·trices de santé;
- présenter des projets et prestations menés en Suisse latine dans ce domaine;
- débattre des enjeux liés à ce sujet avec différents acteurs cantonaux et nationaux.

Dans un contexte de vieillissement de la population et d'augmentation des MNT, entraînant une hausse des coûts et une surcharge du système de santé, il apparaît fondamental de renforcer la PSP aussi bien à l'intérieur du système de santé qu'au sein de la communauté. Les mesures de PSP sont pertinentes et efficaces pour prévenir les MNT, ou retarder leur apparition. Elles visent à agir sur les déterminants de la santé, qui sont liés aux styles de vie et comportements de santé (activité physique, alimentation, tabagisme, alcool, etc.) mais qui sont également et surtout liés aux conditions socio-économiques et aux caractéristiques des environnements de vie. La PSP permet également de repérer et agir dès les premiers signes de maladies et, lorsque la maladie est installée, de limiter ou ralentir les complications et comorbidités qui pourraient survenir et permettre aux personnes qui en souffrent et à leur entourage de maintenir la meilleure qualité de vie le plus longtemps possible.

La prévention dans le domaine des soins (PDS) est un des axes de la *Stratégie nationale de Prévention des MNT*. Elle vise à « encourager et soutenir le développement et la mise en place de parcours de santé tout au long de la chaîne de prise en charge pour les personnes déjà malades ou présentant un risque accru de tomber malades. Elle renforce la mise en réseau entre le domaine de

la santé, le secteur social et la collectivité, en tenant compte du cadre de vie personnel» (OFSP et PSCH 2021). La PDS a fait l'objet d'un *document cadre* et d'un instrument de financement spécifique géré par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et Promotion Santé Suisse (PSCH) pour soutenir des projets axés sur ce type d'approche (soutien de projets *Prévention dans le domaine des soins*). Les projets soutenus ont pour but commun de favoriser l'intégration de la PSP dans le setting des soins, via le renforcement des compétences des patient·es, par la formation des professionnel·les de santé à des approches cliniques préventives et motivationnelles, et par la coordination et la coopération entre les acteurs·trices de la santé et d'autres secteurs tout au long de la chaîne de prise en charge. La Stratégie de prévention des MNT mise en œuvre en 2017 vient de faire l'objet d'une évaluation et a été prolongée jusqu'en 2028. Depuis son introduction, elle s'est par ailleurs enrichie de plusieurs documents stratégiques, notamment le *Concept pour le soutien à l'autogestion*.

Ce symposium répondait au besoin de faire le point sur l'évolution de la PDS, aussi bien en termes stratégiques et politiques, qu'en termes de pratiques de terrain et de projets concrets s'inscrivant dans cette approche. Dans la lignée des autres symposiums organisés par Unisanté et leur souci d'échanger sur l'évolution des approches de PSP, cet événement souhaitait également questionner et élargir le concept de PDS, en parlant de « promotion de la santé et prévention dans le parcours de santé ». Cela permet d'insister sur la promotion de la santé qui englobe une diversité de stratégies individuelles, communautaires et structurelles, et d'aller au-delà du contexte des soins, en concevant la PSP dans le continuum des parcours de santé, voire des parcours de vie des individus.

La thématique de la PSP dans le parcours de santé a été abordée à partir d'interventions portant sur les cadres stratégiques et les instruments de financement nationaux, de présentations de projets / programmes latins et d'une table ronde avec une diversité d'acteur·trices romands. Les interventions ont abordé différentes questions, telles que le partenariat avec les usager·ères, la formation des professionnel·les, la collaboration interprofessionnelle, la coordination des parcours de santé, l'évaluation des mesures, et les enjeux du financement et de la pérennisation des projets de PSP.

PRINCIPALES LEÇONS ET IMPLICATIONS POUR LA PRATIQUE DE PSP

INTÉGRATION DE LA PSP DANS LE PARCOURS DE SANTÉ

- Il est important de renforcer l'intégration de l'approche de PSP à l'intérieur du système de santé mais également à l'extérieur de celui-ci, via la formation des professionnel·les, la collaboration interprofessionnelle et l'action multisectorielle.
- Les professionnel·les de santé et d'autres secteurs ont un rôle clé à jouer en matière de PSP auprès de personnes atteintes ou à risque de MNT et auprès de leur entourage. Leur rôle peut être renforcé via la formation, par la mise à disposition de guidelines et d'outils, lesquels requièrent des ressources financières dédiées.
- Le développement et le renforcement de la collaboration entre acteur·trices professionnel·les et non-professionnel·les de différentes disciplines et secteurs (santé, social, éducatif, loisirs, culture, etc.) permet d'embrasser l'entier du parcours de santé, avant la survenue de facteurs de risque et de maladies, pour les repérer précocement et pour favoriser la meilleure qualité de vie possible des personnes concernées et de leur entourage.
- Les exemples de projets présentés ont montré l'intérêt de développer la PSP à l'interface entre le système de santé et la communautés (communes, quartiers, écoles, lieux de travail, associations de loisirs). Le potentiel d'approches mobilisant les personnes concernées dans l'élaboration et la mise en œuvre de ces mesures a en particulier pu être mis en exergue. Ces actions sont des leviers pour créer des environnements favorables à la santé, et favoriser le pouvoir d'agir, la qualité vie et le bien-être des personnes avec MNT, de leur entourage et de l'ensemble de la population.

EMPOWERMENT ET PARTENARIAT ENTRE USAGER·ÈRES ET PROFESSIONNEL·LES

- Le partenariat entre usager·ères, proches et professionnel·les se révèle fondamental pour permettre aux personnes de mieux promouvoir, prévenir, prendre en charge et devenir acteur·trices de leur santé, en se responsabilisant et en s'autonomisant.
- Quelles que soient leurs ambitions et leur périmètre, les démarches de partenariat se confrontent cependant à des défis, tels que le manque de temps, de ressources ou la difficulté à changer les cultures et pratiques professionnelles déjà en place. Pour faciliter la participation des usager·ères et de leurs proches à la définition des parcours de santé, il est nécessaire de disposer d'outils, de ressources, d'espaces et de temps permettant au partenariat de se déployer de manière concrète et pertinente.

CADRES STRATÉGIQUES, SOUTIEN ET ÉVALUATION DES MESURES

- Les cadres stratégiques nationaux en matière de prévention des MNT et de PDS, ainsi que les soutiens financiers liés ont un rôle fondamental dans le renforcement et l'ancrage de la PSP dans le système de santé et au-delà. Il est fondamental de poursuivre les engagements politiques et de mobiliser les milieux scientifiques, professionnels et citoyens afin de renforcer le soutien aux mesures de PSP. Cette collaboration élargie permettra de mieux intégrer les actions de santé publique dans les politiques publiques globales.
- La PSP dans le parcours de santé met en lumière les limites du système actuel, qui sépare les soins, de la prévention et des autres secteurs et politiques influençant la santé. Il est nécessaire d'imaginer, de créer et de mettre en œuvre de nouvelles interfaces, de nouveaux modèles d'organisation interprofessionnels et intersectoriels, et de nouveaux modèles de financement qui dépassent très largement le strict domaine des soins et de l'assurance-maladie. Un cadre intégrant et couvrant tant le domaine de la promotion de santé, de la prévention que des soins est requis.
- L'enjeu de l'évaluation a été souligné par plusieurs intervenant-es. Les démarches innovantes de PSP dans le parcours de santé doivent montrer qu'elles produisent des effets. Pour les initiatives qui disposent déjà d'un niveau d'évidence scientifique solide aux échelles nationale et internationale, il serait particulièrement pertinent d'obtenir des données détaillant les conditions nécessaires à leur pérennisation, leur extension et transférabilité, afin d'optimiser leur mise en œuvre à grande échelle.

ORIENTATION STRATÉGIQUE DU CANTON DE VAUD

Dans son mot d'accueil, Sandra Gaillard Desmedt, Directrice de la santé communautaire à la Direction Générale de la santé de l'Etat de Vaud a relevé quelques résultats de l'enquête suisse sur la santé de 2022 conduite par l'Observatoire suisse de la santé et mentionné les principaux axes de la politique sanitaire du Canton de Vaud. Ces axes incluent le maintien en santé et l'amélioration de la qualité de vie des personnes, l'organisation du système de santé, et la promotion de soins de qualité avec une allocation efficiente des ressources. Elle a rappelé que la promotion de la santé et la prévention dans les parcours de vie, de santé, de soins ainsi que l'optimisation de la première ligne de soins revêtent une importance majeure pour faire face aux défis actuels et à venir. Elle a également évoqué le programme CoSAC, qui vise à coordonner les soins et l'aide dans la communauté, en se rapprochant des lieux de vie des habitant-es. Un autre point clé de son intervention portait sur l'importance de l'interprofessionnalité, qui peut être renforcée via différents projets et initiatives, comme par exemple le projet MOCCA soutenu par le canton (intégration d'infirmier-ères dans des cabinets de médecine de famille pour améliorer la coordination et la continuité des soins pour des patient-es avec des maladies chroniques) ou le développement de la pratique infirmière avancée dans le canton. Enfin, elle a souligné l'intérêt d'intégrer des patient-es partenaires et des pair-es praticien-nes dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de santé, pour que les réponses apportées répondent aux besoins réels des personnes concernées.

CONFÉRENCES

LES PARCOURS DE SANTÉ AU SERVICE DES PERSONNES CONCERNÉES

Alberto Marcacci, Chef, Section prévention dans la thérapie et le conseil, Division prévention des MNT, Office Fédéral de la Santé Publique. Pierre Sutter, patient partenaire et membre du Comité des personnes concernées et des proches SELF

Nous le savons depuis longtemps: notre santé ne repose pas uniquement sur les soins médicaux, mais aussi sur des facteurs socio-économiques, comportementaux et environnementaux. C'est pourquoi il est essentiel d'impliquer activement les personnes concernées, non seulement dans les décisions liées à leur propre santé, mais aussi dans l'élaboration des politiques de santé publique. Le slogan «Nothing about us without us» reflète parfaitement ce principe. En Suisse, les résultats du *Programme national de recherche 74* (PNR 74), publiés en 2023, confirment l'importance d'une approche globale et participative, prenant en compte le contexte de vie général des individus pour mieux répondre à leurs besoins. Pour y parvenir, une collaboration renforcée entre professionnels médicaux et non médicaux est indispensable.

C'est dans cette optique que les parcours de santé constituent une solution concrète. Ils offrent une approche holistique combinant prévention, soins, réhabilitation et accompagnement à long terme, en fonction des besoins individuels, au-delà des seuls aspects biomédicaux. Ces parcours favorisent la coopération entre les acteurs de la santé, du secteur social et des collectivités locales. L'accent est mis sur l'accès facilité aux services de prévention et de conseil, le repérage précoce des risques, l'éducation thérapeutique des patients et la promotion de comportements favorables à la santé. Cependant, une question demeure: Comment garantir que les personnes concernées seront davantage impliquées dans le système de santé? À quels niveaux cet engagement peut-il se concrétiser? De nombreux essais sont en cours, comme le modèle de Montréal, basé sur un partenariat au niveau des soins, de l'organisation des services et dans l'élaboration de politiques de santé.

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) soutient activement cette démarche participative avec la *plateforme SELF*, dotée d'un Comité des personnes concernées et des proches. Avec la prolongation, par le Conseil fédéral, de la *Stratégie nationale MNT* et grâce au nouveau Plan de mesures MNT pour les années 2025-2028, les activités de la plateforme SELF et la mise en œuvre des parcours de santé se poursuivent, consolidant ainsi une approche inclusive et globale.

Perspectives de développement du soutien de projets Prévention dans le domaine des soins

Raphael Trémeaud, Chef d'équipe dans le domaine des soins, Promotion Santé

Suisse Dans le cadre du soutien de projets Prévention dans le domaine des soins, Promotion Santé Suisse (PSCH) encourage des projets en lien avec les thématiques des maladies non transmissibles (MNT), des addictions et des maladies psychiques. D'une part, PSCH soutient, lance, accompagne et évalue des projets qui visent à combler des lacunes importantes dans le système de santé. D'autre part, PSCH identifie des modèles de bonnes pratiques, valorise les connaissances acquises sur les facteurs de réussite et les recommande aux parties prenantes pour une diffusion plus large.

L'ensemble des projets vise à établir des pratiques préventives tout au long des parcours de santé afin de maintenir la qualité de vie et l'autonomie des personnes malades ou présentant un risque accru de maladie, de réduire leur recours aux soins et en conséquence les coûts de santé. La troisième phase de développement du soutien de projet PDS et les résultats de l'évaluation des quatre premières années, perspectives et enjeux des futurs projets dans la prévention dans le domaine des soins ont été présentés, ainsi que les mesures prises suite aux résultats de l'évaluation et les nouveautés concernant le soutien de projets pour un ancrage durable de la prévention.

Programme PASTEC: promotion de l'activité sportive et thérapeutique pour l'enfant atteint de cancer.

Sonia Matthey, chargée de projets en santé durable, Service Sport Santé UNIL+EPFL.

Le programme PASTEC, élaboré par le Service Sport Santé UNIL+EPFL en partenariat avec le CHUV, a pour objectif de promouvoir l'activité physique chez les enfants atteints de cancer. Développé en 2016 dans le prolongement d'une étude scientifique visant à évaluer les bienfaits du mouvement sur l'amélioration des capacités physiques et la qualité de vie, ce programme vise à offrir différents types d'activités physiques et sportives aux enfants issus de cette population et à leurs proches sur une base hebdomadaire. Il vise également à favoriser l'intégration des enfants dans les clubs locaux.

L'objectif fondamental du programme est de restaurer la confiance des enfants dans leur corps, souvent perçu comme un « traître » à cause de la maladie. Les activités proposées incluent des sports tels que l'escalade, la raquette à neige, le kayak, la voile, et favorisent l'entraide entre les enfants, tout en permettant la socialisation des familles, incluant frères, sœurs et amis.

Les principaux défis actuels de ce programme concernent l'interdisciplinarité, l'inclusion étendue, et la durabilité du programme face à une participation parfois faible. Le programme aspire à élargir son champ d'application aux pathologies pédiatriques au sens large. Les perspectives à long terme incluent l'intégration des enfants dans des camps régionaux, la création d'un poste de coordinateur·trice en Suisse romande, et la diversification des activités pour assurer une inclusion continue. Le financement constitue un enjeu crucial pour garantir la pérennité du programme et son adaptation continue aux besoins des enfants et de leurs familles.

Nutrition, santé et migration : des agent-es de santé migrant-es lient communautés et système de santé

Delphine Amstutz, coordinatrice et co-fondatrice, Association Agents de santé

Katy Bremgartner, agente de santé et assistante de projet, Association Agents de santé

L'augmentation des maladies chroniques et le nombre croissant de personnes d'origine étrangère en Suisse impliquent d'adapter les modèles de soins et de prévention pour mieux rejoindre ce groupe cible. Les systèmes d'agent-es de santé communautaires (ASC), des personnes relais entre professionnel·les de santé et communautés, sont encore peu développés en Suisse. L'association Agents de Santé, fondée en 2019 à Genève, vise à combler cette lacune.

Dans le projet « Nutrition, Santé et Migration », des personnes issues de la migration sont formées par des professionnel·les de santé à relayer des ateliers de prévention parmi leurs pairs. Les ateliers ciblent l'alimentation, l'activité physique et la santé mentale. Après une formation initiale de dix jours, les agent-es de santé coaniment des ateliers avec les professionnel·es de

santé durant plusieurs mois. Ils et elles montent en compétences, jusqu'à animer des cycles d'ateliers de manière autonome, en français et en langues d'origine.

Les agent·es de santé ont pour tâches principales d'organiser et animer les cycles d'ateliers, mais aussi d'en faire la promotion auprès de leurs pairs. Le but est double: mieux rejoindre les personnes issues de la migration afin de promouvoir leur santé, et monter en compétences afin de faciliter l'insertion socio-professionnelle des ASC. L'expérience à ce jour montre que l'on renforce le pouvoir d'agir des personnes migrantes en les incluant comme partenaires à part entière du projet. Des défis conséquents existent toutefois: l'autonomisation, la rémunération et la valorisation des ASC, et ainsi la reconnaissance du rôle d'agent·e de santé communautaire dans le système de santé suisse.

Projet Girasole: l'entretien motivationnel dans les soins à domicile pour renforcer les ressources des personnes

Kurt Frei, collaborateur scientifique, Service de promotion et évaluation sanitaire, Département de la santé et de la socialité, Canton du Tessin

Girasole est axé sur l'entretien motivationnel (EM), une approche relationnelle ouverte et équitable qui permet au soignant de s'appuyer sur la relation de confiance existante pour collaborer avec le·la patient·e sur la base d'objectifs par lui-même définis, visant à améliorer sa santé, son bien-être et son autonomie. Initialement implémenté auprès des médecins de famille (2016-2018), ce projet se concentre aujourd'hui sur l'intégration de cette approche dans le contexte des soins à domicile - où l'autogestion et la motivation jouent un rôle crucial pour le bien-être des patient·es - via la formation du personnel infirmier et la mise à disposition d'outils. L'objectif principal était d'explorer comment l'EM pourrait améliorer l'engagement des patient·es dans leur capacité à gérer leur propre santé et leurs soins. Plusieurs déterminants de santé sont visés dans le cadre de ce projet, à savoir l'alimentation, le mouvement, les chutes, la consommation d'alcool, l'hygiène bucco-dentaire et le sommeil.

Les résultats du projet ont montré que l'EM pouvait effectivement améliorer la motivation des patient·es et leur adhésion aux traitements. Les patient·es ont rapporté une plus grande satisfaction, une attitude plus active à l'égard de leur propre santé et une meilleure compréhension de leurs soins.

Pour le futur, le défi est de diffuser l'EM dans la pratique des professionnels de la santé qui au niveau régional partagent les mêmes patient·es et qui pourraient devenir les multiplicateur·trices d'une approche proactive envers la santé et le bien-être.

Programme CareMENS: un modèle de soins pour les personnes âgées avec des troubles cognitifs ou à risque d'en développer

Andrea Brioschi-Guevara, Neuropsychologue responsable, Centre Leenaards de la Mémoire,

Cette présentation a porté sur un nouveau modèle de soins mis en place en Suisse romande pour les personnes présentant des troubles cognitifs liés à l'âge ou étant à risque d'en développer. CareMENS a été implémenté dans 7 Centres Mémoire des cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel et Fribourg. Il offre tout d'abord des interventions neuropsychologiques, logopédiques et physiothérapeutiques innovantes. Il fait le pont avec le milieu communautaire en organisant avec le·la patient·e une activité de loisirs qui lui permette de pérenniser les bénéfices de l'intervention mise en place (ex : cours d'aquagym après 18 séances de physiothérapie). Tout au long cette prise en charge, un·e care manager, rôle central et nouveau en Centre Mémoire, accompagne les patient·es dans toutes ces démarches. Finalement, des indicateurs des bénéfices du modèle CareMENS ont été présentés, en termes de qualité de vie, d'anxiété, de dépression, de cognition globale et d'autonomie.

TABLES RONDES

PARCOURS DE SANTÉ ET AUTOGESTION

- *Philippe Anhorn, Directeur, Réseau Santé Région Lausanne Canton du Valais*
- *Florence Scherrer, maître d'enseignement, Institut et Haute École de la Santé La Source*
- *Sébastien Jotterand, médecin généraliste, spécialiste FMH en médecine interne générale, Ensemble Hospitalier de la Côte et membre du comité de Médecins de Famille Suisse*
- *Kabeza Kalumiya, patiente partenaire, Association romande Éducation thérapeutique du patient*

Modération :

- *Karin Zürcher, adjointe à la cheffe du Département promotion de la santé et préventions, Unisanté*

Cette table ronde a abordé différents enjeux liés à l'intégration de la PSP dans le parcours de santé, à la collaboration interprofessionnelle et l'autogestion.

Kabeza Kalumiya, patiente partenaire, a insisté sur l'importance de la bienveillance, de l'empathie, la communication claire et adaptée dans l'accompagnement des patient-es par les différents professionnel·les. Lorsqu'elle fonctionne bien, l'interprofessionnalité est bien vécue par les patient-es, mais lorsqu'elle ne marche pas, cela peut amener à une perte de confiance dans le système. L'approche de l'éducation thérapeutique du patient (ETP) amène selon elle les patient-es à sortir de la posture passive dans laquelle il-elles sont souvent cantonné-es et à être davantage impliqué-es dans la gestion de leur santé en tant que partenaires.

Philippe Anhorn regrette la fragmentation du système de santé actuel, où l'absence de coordination entre les différents professionnel·les impliqué·e·s entrave souvent une prise en charge continue et efficace, et freine la mise en place de parcours de soin cohérents. Cependant, lorsque l'interprofessionnalité est réellement mise en œuvre, elle améliore significativement la qualité des soins. Monsieur Anhorn a également insisté sur la nécessité d'investir davantage dans la coordination pour garantir une couverture équitable, en particulier pour les personnes en situation de vulnérabilité. Il est important que le partenariat patient et l'autogestion puissent devenir une réalité pour tous les groupes de la population et non seulement pour les groupes les plus favorisés.

Florence Scherrer a partagé ses recherches sur la pratique de l'ETP par les professionnel·les de santé (ancien·nes étudiant·es en soins infirmiers), révélant que la collaboration interprofessionnelle est souvent perçue comme difficile. Elle a noté que chaque praticien·ne tend à développer son propre projet thérapeutique pour le·la patient·e, sans convergence vers un projet commun. Madame Scherrer a plaidé pour une formation commune des différent·es professionnel·les, afin de promouvoir une approche plus cohérente et collaborative, facilitant ainsi l'autogestion des patient·es. La définition d'un·e personne assurant la coordination des parcours de santé est également indispensable dans cette démarche. En ce qui concerne l'autogestion, elle a souligné la nécessité de changer de posture dans la relation aux patient·es, pour aller vers un véritable partenariat, et construire le projet de santé avec les personnes à partir de leurs besoins, forces et ressources.

Sébastien Jotterand a relevé que l'interprofessionnalité n'est pas nécessaire dans toutes les situations, mais qu'elle devient essentielle dans le cadre de la gestion des maladies chroniques. Il a souligné que la création d'une relation de confiance à long terme avec le/la patient·e est indispensable pour soutenir l'autogestion, et a évoqué des outils comme les dossiers médicaux partagés, ainsi que le recours à des équipes interprofessionnelles ou des structures externes pour centraliser et coordonner les informations. La continuité des parcours de santé peut selon lui être soutenue et favorisée par le biais de ces ressources, ainsi que par l'activation des ressources des patient·es et de leur communauté.

Comité d'organisation

Jérôme Spring, Andrea Lutz, Stéphanie Pin, Karin Zürcher, Alberto Marcacci,
Nadine Stoffel-Kurt, Raphaël Trémeaud, Sandra Gaillard Desmedt, Oriana Villa.

Novembre 24